

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Résidence :

DE

BT

RENSEIGNEMENT

ADMINISTRATIF  
JUDICIAIRE

N° PIÈCE

N° FEUILLET

C.U. - PV 00332/93

01

## ANALYSE ET REFERENCES :

- Observation d'un phénomène lumineux expliqué par enquête.
- Procès-verbal numéro 337 du 25 avril 1993 de la brigade de

Nous soussigné : gendarme P J. APJ, adjoint au commandant de la brigade, en  
résidence à

Vu les articles: 20 et 21-1 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

-- ( PREAMBULE ) --

Le 02 juin 1993, à 15 heures 45, nous trouvant en service sur la commune  
de , agissons pour donner suite à la transmission citée en référence  
concernant l'observation d'un phénomène lumineux.

-- ( RAPPEL DES FAITS ) --

Le 26 avril 1993, vers 5 heures 25, Mr L , H , demeurant "  
" à , est le témoin visuel d'un phénomène  
lumineux dont il ignore l'origine.

L'enquête menée par la brigade de Gendarmerie de  
, territorialement compétente, fait apparaître que le phénomène observé  
provient de la discothèque " , située sur la commune de

Cette dernière est distante de 15 kilomètres environ ( à vol d'oiseau )  
du lieu d'observation.

-- ( ENQUETE ) --

Le 2 juin 1993, Mr G , Y , exploitant la discothèque "  
", est entendu sur les faits observés.  
( son audition est insérée en pièce n°4 dans la procédure d'origine )

5 dont une expédition à chaque  
destinataire mentionné au bordereau  
d'envoi qui fait l'objet de la  
procédure initiale

Date de signature  
23/07/1993

1 Archives

Signature

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Résidence :

DE

BT

RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

C.U. - PV 00332/93

01 2

Les documents obtenus ultérieurement par Mr G , sont joints en annexes de la présente procédure. ( l'original [ couleur ou noir et blanc ] à la lère expédition, des photocopies aux autres expéditions ).

Contacté lors de différents services, Mr G , Y nous précise qu'il a pris contact téléphoniquement avec Mr L . Un rendez vous est en projet entre les deux hommes, mais il n'est pas encore fixé.

Aucune autre précision, concernant ce rendez vous, n'a été portée à notre connaissance à la clôture du présent procès-verbal.

Cependant, Mme L , contactée par voie téléphonique, nous a précisé que le phénomène observé par son mari le 26 avril 1993, se produit souvent au cours des nuits du samedi au dimanche.

-- ( CLOTURE ) --

En conséquence, nous transmettons la présente procédure à Mr le Procureur de la République à

Fait et clos à le 23/07/93

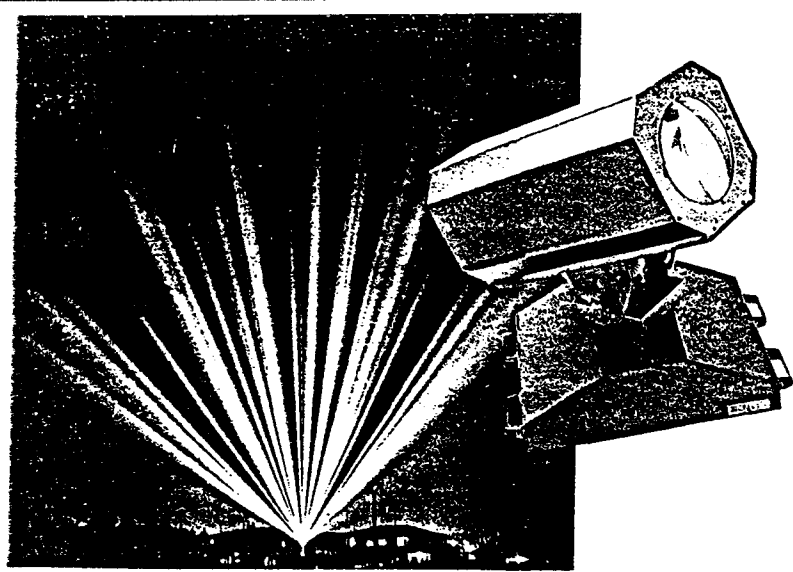
Le gendarme J , P.

A.P J

## SONORISATION LUMIERE

VENTE - INSTALLATION  
S.A.V. - LOCATION  
DISCOTHEQUES  
DISCOMOBILES etc.

SONORISATION



### SKY ROSE 2500 HMI pour extérieur

Le SKY ROSE n'est ni un OVNI ni un LASER mais ces mots seront prononcés par vos clients lorsqu'ils le verront.

Ses 30 faisceaux très puissants en rotation continue et balayant sur 180 degrés sont visibles de nuit de 5 à 10 kms suivant le relief grâce à sa lampe HMI 2500w.

Pour vos fêtes nocturnes , soirées spéciales , spectacles , son et lumière , manifestations sportives et culturelles etc .... marquez le point de rencontre de votre clientèle avec le SKY ROSE 2500.

### TARIF DE VENTE OU DE LOCATION SUR DEMANDE .

Le SKY ROSE 2500 a été spécialement conçu pour une utilisation extérieure mais également pour tous les lieux où une puissance lumineuse importante est requise comme par exemple les théâtres ou les plateaux de télévision.

Les 30 faisceaux hyper puissants, d'une extrême netteté émis par une lampe HMI 2500 tournent sur 360° et balayent sur 175°.

Le contrôle est à la fois manuel ou par l'intermédiaire d'un contrôleur 0-10 V ce qui permet le choix de la vitesse de rotation ainsi que de la vitesse et de l'amplitude du balayage. La possibilité d'effet stroboscopique augmente et complète ses nombreuses possibilités d'utilisation.

L'angle du cône projeté est de 22° à 1 Km de distance. =  $\varnothing 400$  m

L'appareil , fabriqué en acier traité zingué et peint avec une peinture polyuréthane résistante à l'eau, est muni de 4 poignées.

Compagnie :

Résidence :

BT

C.U. - PV 00332/93

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE  
-----  
AUDITION

N° PIÈCE

N° FEUILLET

04

1

Nous soussigné : gendarme P J , APJ, adjoint au commandant de la brigade, en  
résidence à

Vu les articles: 20 et 21-1 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

assisté du gendarme P P , APJ, en résidence à  
Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

G Y , 33 ans,  
né le à  
demeurant

marié, exploitant de discothèque, nationalité française,

qui déclare le deux juin mil neuf cent quatre vingt treize  
à quinze heures et quarante cinq minutes:-----

"" Pour le week-end de Pâques et pour une durée de 3 semaines, j'ai eu en ma possession, comme démonstration, un appareil de projection de lumière appelé " SKY ROSE ", que j'ai installé à proximité de ma discothèque sise à , au lieu dit " . Cette installation fonctionne tous les samedis de 21 heures 30 à 5 heures.-----

--- Après la période de démonstration, j'ai fait l'acquisition d'un appareil identique que j'ai fait installer sur le toit de la discothèque, à l'enseigne " . Cet appareil n'est pas soumis à une autorisation quelconque et se trouve donc en vente libre.-----

--- Il est constitué de la façon suivante: Une lampe très puissante avec une loupe devant et à l'arrière, une parabole tournante composée de facettes " miroirs ". Ces derniers projettent dans le ciel des faisceaux lumineux au nombre de 24 environ, qui se perdent dans la nuit. A leur extrémité, se forment des boules lumineuses qui tournent sur elles mêmes et l'ensemble se déplace sur un arc de cercle de 180 degrés. Cette lumière est de couleur blanche, et porte à longue distance.-----

--- J'ai fait l'acquisition de cet appareil dans un but publicitaire, afin de situer l'établissement et attirer l'attention de clients potentiels. Il est fort probable que le phénomène visuel, aperçu le 26 avril 1993 par Mr L , H , ainsi que par les jeunes , deux semaines plus tôt, provienne de mon établissement. J'ai été avisé par des clients, que le phénomène est visible sur les hauteurs de , et les communes avoisinantes. Je vais contacter mon fournisseur afin d'obtenir, auprès de lui, un prospectus visualisant le phénomène produit.-----

--- Je prends connaissance que je dois prendre contact avec Mr L , H , demeurant " " à afin d'identifier le phénomène à un moment précis. ""-----

A , le deux juin mil neuf cent quatre vingt treize, à seize heures et trente minutes. ---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue  
a signé au carnet de déclarations

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Résidence :

DE

BT

RENSEIGNEMENT

N° PIÈCE

N° FEUILLET

C.U. - PV 00332/93

01

## ANALYSE ET REFERENCES :

- Observation d'un phénomène lumineux expliqué par enquête.
- Procès-verbal numéro 337 du 25 avril 1993 de la brigade de

Nous soussigné : gendarme P. J , APJ, adjoint au commandant de la brigade, en résidence à

Vu les articles: 20 et 21-1 du CPP  
Rapportons les opérations suivantes :

## -- ( PREAMBULE ) --

Le 02 juin 1993, à 15 heures 45, nous trouvant en service sur la commune de , agissons pour donner suite à la transmission citée en référence concernant l'observation d'un phénomène lumineux.

## -- ( RAPPEL DES FAITS ) --

Le 26 avril 1993, vers 5 heures 25, Mr L , H , demeurant " " à , est le témoin visuel d'un phénomène lumineux dont il ignore l'origine.

L'enquête menée par la brigade de Gendarmerie de , territorialement compétente, fait apparaître que le phénomène observé provient de la discothèque " " , située sur la commune de

Cette dernière est distante de 15 kilomètres environ ( à vol d'oiseau ) du lieu d'observation.

## -- ( ENQUETE ) --

Le 2 juin 1993, Mr G , Y , exploitant la discothèque " " , est entendu sur les faits observés.  
( son audition est insérée en pièce n°4 dans la procédure d'origine )

5 dont une expédition à chaque destinataire mentionné au bordereau d'envoi qui fait l'objet de la procédure initiale

1 Archives

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Residence :

DE

BT

RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

C.U. - PV 00332/93

01 2

Les documents obtenus ultérieurement par Mr G , sont joints en annexes de la présente procédure. ( l'original [ couleur ou noir et blanc ] à la lère expédition, des photocopies aux autres expéditions ).

Contacté lors de différents services, Mr G , Y. nous précise qu'il a pris contact téléphoniquement avec Mr L . Un rendez vous est en projet entre les deux hommes, mais il n'est pas encore fixé.

Aucune autre précision, concernant ce rendez vous, n'a été portée à notre connaissance à la clôture du présent procès-verbal.

Cependant, Mme L , contactée par voie téléphonique, nous a précisé que le phénomène observé par son mari le 26 avril 1993, se produit souvent au cours des nuits du samedi au dimanche.

-- ( CLOTURE ) --

En conséquence, nous transmettons la présente procédure à Mr le Procureur de la République à

Fait et clos à . le 23/07/93

Le gendarme JI , P.

## SKY ROSE

Lo SKY ROSE è un effetto luce concepito per impiego esterno ed anche dove viene richiesta una notevole potenza luminosa tipo teatri, teatri di posa, televisioni ecc. I suoi potentissimi raggi, tutti a fuoco, originati da lampade a luce quasi solare (575, 1200, 2500 HMI) ruotano per 360° e oscillano fino a 175°. Alimentazione: 220/240 V 50 Hz. Lo SKY ROSE 2500 è rifasato

Il comando, sia manuale che analogico 0. / 10 V, permette impostazione di:

- velocità di rotazione fascio
- ampiezza scansione orizzontale
- velocità scans. orizzontale
- effetto strobo e black-out.

Il cono di proiezione 22° è visibile a distanze anche notevoli e dipende dal tipo di lampada impiegata.

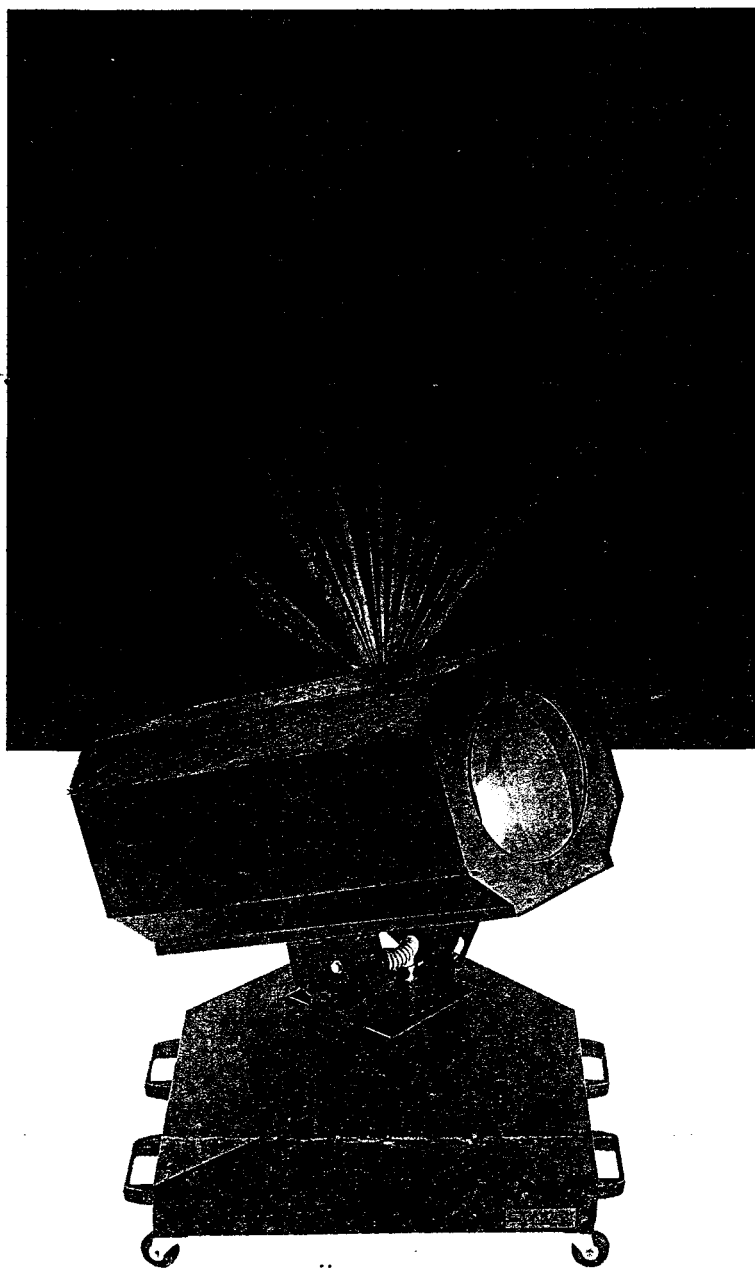
Il posizionamento del mobile, d'acciaio zincato e verniciato, avviene mediante ruote e/o staffe di fissaggio (nel caso di uso in flight-case). Un orologio elettromeccanico può corredare gli SKY ROSE, nelle sue versioni più potenti, per eventuale impiego in locazione.

MISURE: L 470 x P 670 x H 740 mm

**Cod. GR 027**  
per lamp. HMI 575  
Peso: Kg. 42

**Cod. GR 028**  
per lamp. HMI 1200  
Peso: Kg. 45.5

**Cod. GR 029**  
per lamp. HMI 2500  
Peso: Kg. 62



SKY ROSE is a light projector conceived for outdoor use and also whenever a strong light output is requested as in theatres, film sets, television a.s.o.. Its extremely powerful beams, everyone perfectly focused come from a quasi-solar light source (575, 1200, 2500 HMI lamps) rotate for 360° and scan up to 175°. Main: 220/240 V 50 Hz. The 2500 version is rephased.

Control, both manual and analogic remote 0. / 10 V allows the choice of:

- speed of rotating beams
- width of horizontal scanning
- speed of horizontal scanning
- strobe effect and black-out.

The light cone of 22° is widely visible even at long distances, and depends on the lamp employed.

This projector, manufactured in zinc-plated steel, and weather proof enamel, can be positioned through castor wheels or with the use of steel connections (if used in flight-cases). A electro-mechanic clock can be added, in its stronger versions, for hire purposes. SIZES: W 470 x D 670 x H 740 mm

**Cod. GR 027**  
for HMI 575 lamp  
Weight: Kg. 42

**Cod. GR 028**  
for HMI 1200 lamp  
Weight: Kg. 45,5

**Cod. GR 029**  
for HMI 2500 lamp  
Weight: Kg. 62

## SONORISATION LUMIERE

VENTE - INSTALLATION  
S.A.V. - LOCATION  
DISCOTHEQUES  
DISCOMOBILES etc.

SONORISATION



### SKY ROSE 2500 HMI pour extérieur

Le SKY ROSE n'est ni un OVNI ni un LASER mais ces mots seront prononcés par vos clients lorsqu'ils le verront.

Ses 30 faisceaux très puissants en rotation continue et balayant sur 180 degrés sont visibles de nuit de 5 à 10 kms suivant le relief grâce à sa lampe HMI 2500w.

Pour vos fêtes nocturnes , soirées spéciales , spectacles , son et lumière , manifestations sportives et culturelles etc .... marquez le point de rencontre de votre clientèle avec le SKY ROSE 2500.

### TARIF DE VENTE OU DE LOCATION SUR DEMANDE .

Le SKY ROSE 2500 a été spécialement conçu pour une utilisation extérieure mais également pour tous les lieux où une puissance lumineuse importante est requise comme par exemple les théâtres ou les plateaux de télévision.

Les 30 faisceaux hyper puissants, d'une extrême netteté émis par une lampe HMI 2500 tournent sur 360° et balayent sur 175°.

Le contrôle est à la fois manuel ou par l'intermédiaire d'un contrôleur 0-10V ce qui permet le choix de la vitesse de rotation ainsi que de la vitesse et de l'amplitude du balayage. La possibilité d'effet stroboscopique augmente et complète ses nombreuses possibilités d'utilisation.

L'angle du cône projeté est de 22°, à 1 Km de distance. =  $\varnothing 400\text{ m}$

L'appareil , fabriqué en acier traité zingué et peint avec une peinture polyuréthane résistante à l'eau, est muni de 4 poignées.



Compagnie : [REDACTED]

Résidence : [REDACTED]

BT [REDACTED]

C.U. [REDACTED] - PV 00332/93

PROCES - VERBAL  
DE  
RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE  
-----  
AUDITION

N° PIÈCE

N° FEUILLET

04

1

Nous soussigné : gendarme P [REDACTED] J [REDACTED], APJ, adjoint au commandant de la brigade, en résidence à [REDACTED]

Vu les articles: 20 et 21-1 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

assisté du gendarme P [REDACTED] P [REDACTED], APJ, en résidence à [REDACTED]

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

G [REDACTED] Y [REDACTED] 33 ans,

né le [REDACTED] à [REDACTED]

demeurant [REDACTED]

marié, exploitant de discothèque, nationalité française,

qui déclare le deux juin mil neuf cent quatre vingt treize à quinze heures et quarante cinq minutes: "-----

" " " Pour le week-end de Pâques et pour une durée de 3 semaines, j'ai eu en ma possession, comme démonstration, un appareil de projection de lumière appelé " SKY ROSE ", que j'ai installé à proximité de ma discothèque sise à [REDACTED], au lieu dit " [REDACTED] ". Cette installation fonctionne tous les samedis de 21 heures 30 à 5 heures. -----

--- Après la période de démonstration, j'ai fait l'acquisition d'un appareil identique que j'ai fait installer sur le toit de la discothèque, à l'enseigne " [REDACTED] ". Cet appareil n'est pas soumis à une autorisation quelconque et se trouve donc en vente libre. -----

--- Il est constitué de la façon suivante: Une lampe très puissante avec une loupe devant et à l'arrière, une parabole tournante composée de facettes " miroirs ". Ces derniers projettent dans le ciel des faisceaux lumineux au nombre de 24 environ, qui se perdent dans la nuit. A leur extrémité, se forment des boules lumineuses qui tournent sur elles mêmes et l'ensemble se déplace sur un arc de cercle de 180 degrés. Cette lumière est de couleur blanche, et porte à longue distance. -----

--- J'ai fait l'acquisition de cet appareil dans un but publicitaire, afin de situer l'établissement et attirer l'attention de clients potentiels. Il est fort probable que le phénomène visuel, aperçu le 26 avril 1993 par Mr L [REDACTED], H [REDACTED], ainsi que par les jeunes, deux semaines plus tôt, provienne de mon établissement. J'ai été avisé par des clients, que le phénomène est visible sur les hauteurs de [REDACTED], [REDACTED], [REDACTED], et les communes avoisinantes. Je vais contacter mon fournisseur afin d'obtenir, auprès de lui, un prospectus visualisant le phénomène produit. -----

--- Je prends connaissance que je dois prendre contact avec Mr L [REDACTED], H [REDACTED], demeurant " [REDACTED] " à [REDACTED], afin d'identifier le phénomène à un moment précis. " " " -----

A [REDACTED], le deux juin mil neuf cent quatre vingt treize, à seize heures et trente minutes. ---

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue  
a signé au carnet de déclarations